

Les lâchers 2020 en Hainaut-Brabant wallon !

En cette année bissextile 2020, l'envol du printemps météorologique a été fêté le 1^{er} mars. Cependant, bien avant cette date fatidique, les crocus avaient déjà indiqué fièrement l'entame de la première saison, officialisée ce vendredi 20.

Un impératif... Inutile de dire que, malgré la pandémie de coronavirus, l'effervescence règne toujours dans certaines colonies à des fins qu'elles soient directement opérationnelles en avril, le seul mois en temps normal, où les contingents adultes sur les courtes distances sont les plus étoffés. Le feu sera-t-il pour autant garanti au vert le 4 avril ? Rien ne l'assure...



Ce n'est pas un secret : insuffler au plus vite une dynamique sportive s'avère une obligation vitale pour les colonies avides de figurer en rang utile dans les championnats, qu'ils soient nationaux ou non. La donne change cependant cette saison car il est prudent de garder constamment en mémoire la requête anversoise de l'assemblée générale nationale de février, ce jour actée, mais non encore transcrite dans les textes officiels. En d'autres termes, cette requête requiert de relever toutes les performances dans le même contexte sportif... pour être autorisé à figurer sur les tablettes nationales. Cette exigence amènera des contraintes, causera des cas de conscience, demandera d'effectuer des calculs d'apothicaire en tout genre... Faut-il remuer le couteau dans la plaie (?), tout cela si les restrictions actuelles dues au coronavirus l'autorisent. La pandémie est loin, très loin même, de pouvoir être rangée dans le grenier des mauvais souvenirs... La saison risque d'être très avancée au moment de son envol effectif. Un paradoxe de plus !

... et une même rengaine ! Dès la levée de l'interdiction, les compteurs kilométriques risquent de s'affoler car, si les amateurs sont en général tentés de partager leurs contingents en période de compétition, ils le font souvent pour avant tout rechercher des occasions multipliant leurs chances dans l'optique des championnats. Reconduit ces dernières saisons, le souhait de disposer, le même jour ou le même week-end, de plusieurs premiers marqués dans une même spécificité est devenu un objectif obsessionnel car considéré vital dans moult chaumières ailées. Mais cette démarche prônée s'apparente toujours à une source d'inégalité et d'injustice. Et pourtant, lors de chaque trêve hivernale, il est loisible de constater les efforts d'ingéniosité déployés (par des mandataires ou non) pour s'approprier « *égoïstement* » le confort autorisant de rêver à la « *poule d'or* » quelques mois plus tard. Mais aussi, en contrepartie, d'entendre malheureusement, sonner le glas... au point de rendre pessimiste le plus optimiste défenseur de la solidarité ailée...



Une nouvelle tentative. Soucieux d'apporter de la sérénité en saison, « Coulon Futé » a pris, ces dernières années, l'engagement d'annoncer, pour le Hainaut et le Brabant wallon tout au moins, les groupements, ententes, associations de vitesse et de petit demi-fond ainsi que leurs rayons officiellement entérinés par les instances compétentes.



L'an dernier, il fut cependant contraint, à son grand regret, de devoir mettre un terme anticipatif à la série de publications entamée suite à l'impossibilité d'obtenir les renseignements concernant le Brabant wallon. En 2020, l'expérience est retentée avec le ferme espoir de boucler cette fois les présentations des sept lâchers hennuyers et des deux brabançons wallons, suite à la promesse de soutien et de coopération, répétée à diverses reprises, des plus hautes instances nationales et provinciales...

Pour atteindre l'objectif, « Coulon Futé » s'est dernièrement rendu à Halle, au siège de la fédération, pour y recevoir du secrétariat fédéral des premiers documents assortis de l'assurance d'obtenir les manquants... dans un délai le plus court possible. L'attente devient désormais longue, mais l'espoir fait toujours vivre. « *Cependant chat échaudé craint...* ». Wait and see...

Le timing arrêté. Six publications s'avèrent nécessaires pour présenter les lâchers de l'EPR Hainaut-Brabant wallon :

01/03, le lâcher du Tournaisis (Dottignies, Nouvelle Entente, Tournai) ;

15/03, les deux lâchers de la région Ath-Lessines :

- Entente des V – Entente des Frontières – Entente de l'Ouest
- Hunelle Dendre – Le Ramier du Sud ;

22/03, le lâcher Le Renouveau-Le Progrès – Petit-Enghien ;

29/03, les deux lâchers centre-est du samedi :

- Entente des V – Charleroi 2012
- Erquelinnes – Froidchapelle – Thirimont – Virelles

05/04, le lâcher du dimanche à Charleroi ;

12/04, les deux lâchers du Brabant wallon :

- secteur 1 - secteur 2 - Pont-à-Celles - La Frégate
- secteur 3